

Compte-rendu réunion du 20/09/2020

Commission démocratie participative

Présents : Andorin Jean, Colombat Bernard, Marchand Damien, Boulaton Robert, Bardy Maya, Thiriet Damien, Chemin Christophe, Giraud Eva, Giraud Paloma, Fillon Tiphonie, Chereau Carole, Chereau Bruno.

Excusé : Pascal Muzart, Dominique Balzano

Objet : préparation de la réunion téléphonique avec la personne éventuellement choisie pour la formation démocratie participative.

1) Retour sur le travail effectué avant les élections concernant la démocratie participative :

Relecture du compte-rendu de la réunion de travail du 18 janvier 2020. (en annexe)

Bilan par Robert du travail effectué par le collectif citoyen qui avait été constitué en vu des élections de 2018 : élaboration du charte de fonctionnement, proposition de création d'un conseil des sages...

Document consultable sur le site <https://collectif-citoyen-ambierle.weebly.com/le-projet.html>

La question du financement est soulevée par Bernard Colombat. Christophe Chemin répond que la piste principale de financement reste celle des droits à la formation des élus.

2) Recueil des représentations et des idées des participants à la réunion afin d'établir les objectifs de formation.

Les incontournables en démocratie participative

- Se parler, s'écouter, se respecter
- Savoir pourquoi on participe
- Etablir des règles de fonctionnement
- Etre mobilisé selon son lieu d'habitation
- Assurer la transparence des sujets qui concerne tous les habitants, y compris les finances ou l'aménagement du territoire
- La démocratie participative doit être une volonté du conseil municipal
- Ouverture à tous
- Travailler collectivement avant de décider
- Fournir de l'énergie, s'engager
- Définir ensemble les priorités
- La communication doit s'établir avec chacun, individuellement
- Le bilan des projets et des actions doit être régulier (trimestriel par exemple)
- Créer le « conseil des sages »
- Pouvoir être à l'initiative d'un ou plusieurs projet.

Les outils de mise œuvre de la démocratie

- Informations régulières
- Internet : pour les questions d'urgence, l'information, forum d'expression et de concertation, site collaboratif
- Réunions publiques régulières
- Commission ouverte et composée de élus et non élus.
- Tirage au sort des participants
- Cahier d'expression
- Information nominative
- Conseil des sages
- animateurs de réunion formés
- Partage d'expérience avec des personnes d'autres communes

- Pour mobiliser : Journée citoyenne festive, chantiers citoyens
- Cadre des lois
- Documentation
- charte de fonctionnement
- Référendums locaux (lieux-dits) ou citoyens.

Les questionnements soulevés par un mode de fonctionnement en démocratie participative

- Comment faire face à l'ampleur du changement?
- Comment gérer le temps, les urgences, éviter l'écueil de l'« usine à gaz »?
- Veiller à ne pas rester dans l'information
- Définir la prise en compte de la participation : que fait le conseil municipal du travail effectué en réunion.
- Quelles informations doivent circuler, à quelle fréquence?
- Comment mobiliser et éviter la démotivation des habitants?
- Quel format pour les commissions : représentativité?, nombre de participants?
- Comment éviter les conflits d'intérêt au bénéfice d'une intelligence collective.
- Comment assurer le lien social dans notre village si étendu?

Les moyens de communication qui peuvent être mobilisés

- l'information doit être attractive
- l'information peut être nominative : courrier, mail, sms, porte à porte
- information collective :
réseaux sociaux, site internet, affichage, journaux, réunion publique.
- Autres propositions :
- Bulletin municipal régulier
- calendrier de réunion

3) Consultation de la proposition de formation

Les participants sont invité à découvrir la proposition de formation de Tristan Réchid et à faire remonter les remarques éventuelles au regard du travail effectué ce jour, en vue de l'entretien téléphonique avec l'animateur le 24/08/20

La réunion se termine à 21h30.

Réunion téléphonique avec Tristan Réchid le 24/08/20

Présents : Robert Boulaton (non élu), Tiphonie Fillon (adjointe), Eva Giraud (conseillère municipale)

Suite au travail de réflexion les questions suivantes ont été soulevées :

- Dates de formation proposées
- Participants : qui, combien, sur les deux jours? Comment faire pour que tout les volontaire puissent participer du début à la fin?

Se parler s'écouter, se respecter → établir des règles de paroles

Pouvoir proposer des projets → Définir le cadre de la proposition

Conseil des sages → Définir le rôle et les participants

Consultations → quelles décisions pour quel mode de consultation (débat, réunion publique, référendum?)

Etablir un schéma de gouvernance → format des commissions (nombre de participants, composition)

Comment mobiliser? → tirage au sort? Communication? Convocations par hameau? Quels moyens de communication?

Apprendre à animer les réunion.

Comment répondre aux questionnement? → peur du changement, question de l'urgence, question d'un engagement chronophage, question de la représentativité

Comment trouver et mobiliser les experts (hors village et dans le village)

Comment gérer les conflits.

Comment favoriser le lien dans notre village étendu géographiquement.

Comment éviter la démotivation...

L'animateur est très à l'écoute des questionnement.

Il propose un nouveau schéma de formation :

- Elaboration du règlement intérieur de la mairie avec l'équipe municipale le 14 octobre
- Mise en œuvre de la démocratie participative et formation à l'animation des groupe de travail avec l'ensemble des habitants volontaire les 5 et 6 décembre.

Un devis sera envoyé.

COMPTE RENDU
Réunion du 18/01/2020
Groupe de travail : COMMUNICATION et DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

présents : Christophe Chemin, Tiphany Fillon, Dominique Balzano, René Andriol, Eva Giraud, Joël Allier, Robert Boulaton, Pascal Muzart

Robert Boulaton mène la discussion
Secrétaires : Joël Allier, Eva Giraud

Ordre du jour :

1. définir le principe de démocratie participative, réfléchir au cadre et aux modalités.
2. Mode et outils de communication avec les habitants.

Plusieurs bases de réflexion ont été proposées :

- l'expérience de Kingersheim, commune du Haut-Rhin (maire : Jo Spiegel)
<https://www.franceinter.fr/emissions/une-semaine-en-france/une-semaine-en-france-17-janvier-2020>
- la définition de « démocratie participative » sur Wikipédia :*
https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mocratie_participative
- le projet produit par le collectif citoyen en 2016 :
<https://collectif-citoyen-ambierle.weebly.com/le-projet.html>

Plusieurs outils de mise en œuvre se dégagent de la réflexion :

Proposition de moyens de communication variés :

- Affichages dans de nombreux lieux de vie de la commune
- cahier de doléance
- différents médias internet
- réunions de quartiers
- bulletin municipal
- presse...

Proposition d'outils de cadrages des groupes de travail :

- Nécessité de produire les comptes-rendus dans un délai très court pour permettre le travail de réflexion qui précède le conseil municipal
- Formation à la fonction d'animateur de groupes de travail
- Règlements de fonctionnement des commissions de travail
- Création d'un conseil de « régulation » qui veille à la cohérence du fonctionnement.

Proposition autour de la mobilisation de tous les habitants:

- Tirage au sort d'invitation à participer aux différentes commissions
- Référendums de validation des projets

Une prochaine réunion est programmée pour le MERCREDI 12 FEVRIER à 19 H .
Elle portera sur la communication à mener avant les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020 .